



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**BERTRAND SAMSON, NOUVEAU RÉCIPIENDAIRE DE LA
MÉDAILLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

Saint-Eustache, le 22 décembre 2011 – Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, a remis aujourd'hui la Médaille de l'Assemblée nationale à M. Bertrand Samson, figure avantagement connue dans la région pour le succès de la société d'ingénierie BSA qu'il préside, mais aussi pour son engagement communautaire, notamment au sein de la Fondation Émile-Z.-Laviolette.

« La médaille lui est remise pour sa riche contribution sur le plan des affaires et celui du soutien aux enfants dans le besoin. M. Samson a également toujours eu à cœur le dynamisme économique de notre région, comme en témoigne son implication au sein de la chambre de commerce. J'estime que l'engagement communautaire, c'est aussi appuyer, comme il l'a fait, les gens d'affaires afin d'assurer la prospérité de notre milieu », a déclaré le député de Deux-Montagnes.

BSA Groupe Conseil œuvre depuis plus de 25 ans dans le secteur de l'ingénierie. L'entreprise a été créée en 1984 et est en expansion continue. La Fondation Émile-Z.-Laviolette, organisme caritatif, a été créée en 1993 à la suite d'une réflexion visant à trouver davantage de fonds pour appuyer certains projets du Centre Racine-Lavoie de Saint-Eustache et supporter les activités d'intervention auprès des démunis. La Fondation Émile-Z.-Laviolette s'est donné dès le départ la mission de lutter contre la pauvreté dans la MRC de Deux-Montagnes, soit en fournissant de l'assistance financière ou matérielle aux organismes et aux projets qui soutiennent, préférablement par des programmes d'aide en nourriture, les enfants de familles à faible revenu de notre région.

La Médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires de l'Assemblée nationale. Elle est remise à des personnes de leur choix méritant une reconnaissance particulière. Elle est également offerte à des députés, autres élus ou personnalités comme cadeau officiel lors de missions de parlementaires de l'Assemblée nationale à l'extérieur du Québec ou à l'occasion d'accueils à l'Assemblée nationale. Elle est fabriquée en laiton, fini antique laqué. Elle est une reproduction de la médaille gravée par l'artiste Serge Santucci. L'avvers représente une vue stylisée de l'Hôtel du Parlement. Le revers, qui illustre une effigie du premier orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, Jean-Antoine Panet, est une partie de la toile de Charles Huot Le Débat sur les langues qui ornent la salle de l'Assemblée nationale. L'inscription 1792 indique les débuts du parlementarisme québécois. Ses récipiendaires sont dûment enregistrés à l'Assemblée nationale, et ce, pour la postérité.

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963